

# L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS  
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 394 - Octobre 2022

édito

## NE BATTONS PAS EN RETRAITE

**L**a jeune génération, quand elle se projette ou qu'elle imagine ce que pourrait être leur vie après le travail, doute de pouvoir bénéficier de notre système de retraite. Les retraités s'inquiètent de l'évolution de leur pension dans les années à venir.

Depuis plus de trente ans, de contre réformes en contre réformes, le pessimisme s'est installé. Mais à l'inverse d'autres pays, la population française refuse à une très forte majorité le recul à 65 ans de l'âge du départ à la retraite.

Dans les enquêtes d'opinion une majorité des personnes pense qu'une réforme est nécessaire, notamment en ce qui concerne les inégalités entre les femmes et les hommes.

Mais, il faut réaffirmer que les retraites sont un bien commun, un bien social commun issu du programme des jours heureux du Conseil National de la Résistance.

C'est cela que la droite et l'extrême droite ne veulent pas.

Il est primordial de dire que les ressources de la protection sociale et des caisses de retraites sont

celles qui sont créées par ceux qui travaillent.

Une réforme pour une bonne retraite est nécessaire.

Mais pour cela, il faut dépenser plus pour les retraites avec deux mesures phares :

- un prélèvement sur les revenus financiers des entreprises pour les dissuader de placer leurs profits en titres financiers.

- des investissements porteurs d'emplois et d'efficacité économique et maintenir les cotisations patronales et salariales.

C'est au peuple à imposer le retrait de leur réforme qui consiste au recul de l'âge de départ.

C'est important car le débat sur les retraites est étroitement lié aux questions décisives de l'emploi, du travail, des conditions de travail et de son sens, des salaires, de la création et de la répartition des richesses.

Michel Camatte  
Secrétaire Général



## sommaire

- Edito **1**

- Quelle situation pour les retraités en France ? **2**

- Le scandale des EHPAD  
- Agenda et activités du syndicat **3**

- Congrès Draguignan **4**

L'EMANCIPATEUR - Tel : 04 94 18 94 57 - Fax : 04 94 18 94 58

Adresse postale : Retraités CGT Var Mindef - 13 avenue Amiral Collet - 83000 Toulon

Email : retraitescgtvarmindef@gmail.com - Directeur de la publication : Patrick Buvat

N° CPPAP 0326S07751 - Journal édité par nos soins.

# Quelle situation pour les retraités en France ?

*Chaque année la Direction de la recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) publie son analyse de la situation des retraités et des retraites en France.*

L'édition 2022 est donc l'occasion de rappeler les grands chiffres des régimes de retraites pour construire collectivement nos revendications. Face aux attaques du gouvernement contre le régime des retraites et contre les retraités via le report de l'âge légal de départ à la retraite, ce premier Mémo Sécu est l'occasion de revenir sur la situation actuelle des retraités dans cette période de transformations potentielle du système des retraites français.

## Les points importants à retenir :

- 16,9 millions de retraités de droit direct en France fin 2020
- 88 % des bénéficiaire d'une pension de réversion sont des femmes
- La pension moyenne net de droit direct est de **1400 euros par mois**

• **La durée passée au travail augmente plus vite que l'espérance de vie, la durée à la retraite baisse au fil des générations !**

- **1 470 000 retraités** sont considérés comme pauvres soit 8,7 % d'entre eux
- Hausse de la part de retraités qui partent avec une décote.

## La répartition des retraités de droit direct entre les régimes est la suivante :

- 83% soit 14,1 millions de retraités reçoivent une pension de base de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV)
- 12,1 millions reçoivent une pension complémentaire du régime unifié Agirc- Arcco
- 3 millions sont au régime de la fonction publique
- 400 000 sont au régime libéraux (CNAVPL, CNBF)

• 700 000 dépendent des régimes dit spéciaux (FSPOEIE, SNCF, RATP, CNIIEG, Enim, CANSSM, Cavimac, CRPCEN, Banque de France, Altadis, Retrep.

L'âge de départ à la retraite est de 62 ans et 7 mois pour les femmes et de 62 ans pour les hommes.

Au fil des générations, la durée de carrière représente une part de plus en plus élevée de la durée de vie totale.

Les durées moyennes validées ont progressé plus rapidement que les espérances de vie à 60 ans.

Globalement, on passe donc plus de temps au travail après 60 ans au fil des générations, cette augmentation venant plus que compenser l'augmentation de l'espérance de vie.

**En somme, la durée passée au travail augmente plus vite que l'espérance de vie.**

Emile Gondran



Les retraités dans la rue à Toulon, le 29 septembre.

# Le scandale des EHPAD

« Fin de l'humanité dans les EHPAD » titrait la *Fédération Santé et Action Sociale* le 13 septembre 2022 quand le personnel soignant de la Bastide Bonnetières sortait en grève, certaines et certains pour la première fois.

Le scandale d'ORPEA a fait éclater au grand jour ce que les personnels soignants crient depuis longtemps. Manque de personnel, les rémunérations insuffisantes et manque de moyens matériels, ont raison de la qualité des soins apportés aux résidents. Le capitalisme en crise, cherche par tous les moyens à préserver et amplifier ses taux de profits, institutionnalisant la maltraitance. Le gouvernement, l'ARS ainsi que les directions des établissements cherchent à cacher hypocritement le désastre de la prise en charge des personnes âgées en France. Nous devons reprendre en main nos destinées, et refuser le dictat du capital. « L'HUMAIN D'ABORD ».

Nous retraités des Arsenaux, Ouvriers d'Etat, Fonctionnaires, Conventions Collectives, aidons partout où cela est possible, les travailleuses et travailleurs en grève, soutenons leurs combats pour un monde meilleur.

Jean Pierre Kaspereck

## Agenda et activités du syndicat

**Lundi 3 octobre** : secrétariat :

- Convocation CE pour préparation 6ème congrès de notre syndicat
- Annonce par mail de la venue du Philippe Martinez.

**Mercredi 5 octobre** : meeting salle Méditerranée avec la présence du secrétaire général de la CGT.



**Jeudi 6 octobre** : congrès de Draguignan : voir compte rendu.

**Lundi 10 octobre** : secrétariat : à ce jour 361 FNI réglés, moins 1 par rapport à 2021, 5 adhésions, 8 continuités syndicales et malheureusement 6 décès.

**Jeudi 13 octobre** : bureau du syndicat : le 6ème congrès de notre syndicat devrait se tenir dans la 2ème quinzaine du mois de février 2023. Sa préparation a commencé : recherche de salle, traiteur, document d'orientation, bilan d'activité, état d'organisation, renouvellement de notre CE avec de nouvelles candidatures.

**Lundi 17 octobre** : CE sur la journée : point organisation, préparation de notre congrès. Point sur le congrès de Draguignan, la manifestation du 29 septembre, sur le meeting avec Philippe Martinez. Proposition de rencontre avec le bureau du syndicat de l'arsenal de Toulon.

**Mardi 18 octobre** : pour les salaires, pensions et droit de grève, à l'appel de l'UD CGT du Var rassemblement unitaire à 10 h30, parvis de la gare à Toulon et 10 h 30 sous - préfecture Draguignan.



# Congrès Draguignan

*Le 5ème congrès de la Base de Défense de Draguignan s'est tenu le 6 octobre au Luc en présence de 22 congressistes et de 5 invités.*



**A**u rang des invités, il fallait compter Éric Bousquet (DFR PACA), Didier Quatropiani (interlocuteur CMG), Gilles Piazzoli (Secrétaire Général de l'UL de Draguignan), Emile Gondran et Michel Canestrelli pour notre syndicat. Il s'agissait là d'un congrès charnière puisque Alain Guinier jusqu'alors Secrétaire Général et partant en retraite au 1er février 2023 devait y être remplacé.

Après un accueil très chaleureux et le rapport d'introduction présenté par le Secrétaire Général sortant, c'est Emile Gondran qui s'est exprimé au nom du MinDef pour apporter le salut fraternel de notre syndicat

Ce fut un congrès très intéressant de par la richesse des débats. Autant les problématiques internes à la Corporation y ont été abordées que les problématiques interprofessionnelles.

Il est à noter l'attachement parti-

culier de la BDD de Draguignan aux questions de retraites. Aussi et à ce titre, le document d'orientation du congrès stipule-t-il la volonté de la mise en place d'une section de retraités sur Draguignan relevant de notre syndicat. Et Alain Guinier, Secrétaire Général sortant en assumera l'interface dès son départ en retraite en posant sa candidature pour la prochaine Commission Exécutive de notre syndicat. Alain Guinier est d'ores et déjà membre de la Commission Exécutive de l'USR 83.

D'autre part, les congressistes étant préoccupés par le calcul du montant de la pension en amont du départ et des problématiques rencontrées sur les démarches administratives, nous leur avons fait part de la présence dans nos rangs de deux spécialistes de la question : Henri Gramondo et Daniel Desmeulles. Les congressistes, plus qu'intéressés ont

alors pris la décision de dégager un de leur militant afin de se former sur la question auprès d'Henri et de Daniel.

Après l'élection de la nouvelle Commission Exécutive, celle-ci devait désigner Jean-Yves Lebon en tant que nouveau Secrétaire Général du syndicat. Jean-Yves ainsi que plusieurs autres membres de la nouvelle direction syndicale avaient déjà suivi la formation de « membres de Bureau » auprès de la FNTE.

Alain Guinier ne sera pas le seul à nous rejoindre dans les mois à venir. Plusieurs autres camarades actifs nous ont fait part de leur volonté de nous rejoindre dès que possible.

Notre syndicat souhaite bon courage à la nouvelle équipe en place sur la BDD de Draguignan et se félicite de la convergence d'intérêt de classe affiché entre actifs et retraités.

Michel Canestrelli